

BAROMÈTRE PARLONS VÉLO DES VILLES CYCLABLES : PARLONS VÉLO PLUS QUE JAMAIS !

CARTE POINTS NOIRS BAROMÈTRE, GRÈVE DU 5 DÉCEMBRE, « PARLONS VÉLO MUNICIPALES 2020 »

L'édition 2019 du Baromètre des Villes cyclables a connu un succès incroyable et inattendu en réussissant le tour de force d'obtenir plus de 184 000 réponses, qualifiant ainsi 763 villes.

C'est un exploit extraordinaire, dépassant en volume le record du Fahrradklimatest 2018 du Fahrrad Club en Allemagne dont la FUB s'est inspirée pour créer son baromètre.

C'est un record absolu qui place l'enquête du Baromètre Parlons vélo des villes cyclables comme l'étude participative la plus massive et la plus importante au monde jamais réalisée sur le vélo.

Avec 9.767 répondants, les deux départements, Nord et Pas de Calais, ont contribué au succès de cette édition 2019. 48 communes de ce territoire, contre 18 en 2017 sont retenues dans le classement.

L'autre grande nouvelle est que le Baromètre Parlons vélo des villes cyclables classe 763 communes en 2019 contre 316 en 2017. Ce score impressionnant montre une nouvelle fois l'appétence actuelle pour le sujet vélo en France à quelques mois des municipales 2020, et ce au delà des cœurs de métropoles.

Le premier résultat dévoilé prend la forme d'une carte des points noirs et axes à aménager en priorité, une carte qui doit devenir un véritable outil d'aide à la décision pour les responsables de notre territoire, et surtout des candidates aux municipales 2020 ! Cette carte est accessible sur carto.parlons-velo.fr

Ce module de cartographie - la grande nouveauté de cette édition 2019 - a permis aux usagers de remonter leurs priorités : les axes à aménager et les points noirs à résorber.

S'il nous fallait une dernière confirmation pour penser que le vélo sera un élément fort de la campagne des municipales 2020, le Baromètre nous a définitivement convaincus, tout comme les multiples déclarations des candidat.e.s que nous avons et allons recevoir.

L'association Droit au vélo (ADVA) finalise son plan idéal en concertation avec les différents acteurs et collectifs engagés pour la cause du vélo.



Nous croyons que l'action collective de tous les usagers peut faire changer les choses pour une métropole plus sécurisée pour les cyclistes et les piétons.

La FUB et l'association Droit au Vélo (ADAV) appellent les territoires à se saisir de la carte des points noirs recensés pour mettre en place des mesures d'exception et faciliter la circulation à vélo en tant qu'alternative aux transports en commun et à la congestion automobile.

CONTACT PRESSE

[ADAV] : LOISEAU François, membre du bureau de l'ADAV, 06 24 75 81 47,
francois.loiseau@droitauvelo.org